HONORAIRES DE L'AGENCE

(TVA incluse) Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

VENTES

Forfait minimum		4500 € TTC
De 65 000 € à 150 000 €	7 %	De 4 550 € à 10 500 € TTC
De 150 001 € à 200 000 €	6 %	Minimum 10 500 € à 12 000 € TTC
Au-delà de 200 001 €	5 %	Minimum 12 000 € TTC
Estimation		150 € TTC

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (l'indiquer au mandat) la rémunération sera à la charge du vendeur.

Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas particulier (succession, promotion).

Notre médiateur de la consommation :

MEDIMMOCONSO – 1 allée du Parc de Mesemena Bât A CS 25222 44505 LA BAULE CEDEX
Https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation

Établissement ne percevant aucun fonds.

HONORAIRES DE L'AGENCE

LOCATION ANNUELLE

HONORAIRES DE GESTION		
Offre classique		**Garantie TOTALE** (GLI à 2.50 % Incluse)
7.08 %	**HT**	9.17 %
8.50 %	**TTC**	11 %

➢ Honoraires de location – Tarifs

Honoraires de location – charge propriétaire et locataire		
TTC	**Bailleur**	**Locataire**
Honoraires de visite de constitution de dossier et rédaction de bail (Partagés entre bailleur et locataire)	8 à 10 € / m² Selon secteur	8 à 10 € /m² Selon secteur
Honoraires d'état des lieux (Partagés entre bailleur et locataire)	3 € / m²	3 € /m²
Prix TTC en vigueur au 1er janvier 2023 sur la base d'un taux de TVA à 20, susceptible de modifications selon l'évolution de la fiscalité Honoraires de location soumis au décret 2014-890 du 1er aout 2014 plafonds susceptibles d'évolution.		

La Maison de l'IMMOBILIER – 581 Grande Rue – 39310 LAMOURA – Tél. 03 84 60 02 96
N° SIRET 525157558000 12 – N° TVA / FR44525157558
Carte Professionnelle n° CPI 39012018000 025 276 Délivrée par la Préfecture de Lons le Saunier
Etablissement ne percevant pas de fonds